

Vos questions / nos réponses

création d'une association : vous en penser quoi ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/05/2010 23:52

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecrit par l'Union Francophone pour les Cannabinoïdes en Médecine - UFCM

La première association francophone pour la reconnaissance des cannabinoïdes en Médecine voit le jour

Le 6 avril dernier, l'Union Francophone pour les Cannabinoïdes en Médecine (UFCM) a été créée afin de permettre le regroupement des médecins, des chercheurs et des patients au sein d'une même structure. Dirigée par un collège de médecins et de patients issus de différents pays européens, elle compte comme Président d'Honneur le Docteur Franjo Grotenhuis, expert international en science des cannabinoïdes, et actuel Directeur Exécutif de l'Association Internationale pour les Cannabinoïdes en Médecine (IACM). L'UFCM a pour vocation d'informer sur le potentiel médical du cannabis et des cannabinoïdes.

La dernière décennie a vu un essor significatif de l'utilisation thérapeutique des cannabinoïdes, les molécules spécifiques issues du chanvre, dans toute l'Europe, grâce à la multiplication des données scientifiques disponibles. Des effets bénéfiques sont aujourd'hui reconnus sur une large étendue de pathologies. Alexandre Jeffrey, coordinateur de l'association, explique qu'« à l'exception du Québec, la plupart des pays ou régions francophones sont en retard significatif par rapport aux pays anglophones, germaniques ou hispaniques. Cela tient en partie au manque d'information disponible en langue française. Nous espérons aider les médecins et les scientifiques dans une meilleure connaissance des bénéfices, mais aussi des effets secondaires, liés à l'utilisation de ces nouveaux traitements ».

Au-delà de sa principale mission de communication, l'UFCM aura aussi comme objectifs de soutenir les patients dans leurs difficultés à accéder aux soins et d'aider les médecins, issus de différentes cultures médicales, à partager leurs expériences concrètes avec les malades. Enfin, l'UFCM souhaite, par son action fédératrice, contribuer à l'évolution des cadres légaux, en France et dans les autres pays francophones, évolution nécessaire à la prise en charge des malades et de leurs traitements par les systèmes de Santé en place.

L'UFCM est une association à but non lucratif régie par la Loi de 1901. Plus d'information sur le site de l'association <http://www.ufcmed.org>.

Références associées :

Cannabis en Médecine, un guide pratique des applications médicales du cannabis et du THC, Dr Franjo Grotenhuis, 2009, Editions Indica.

Le cannabis : une drogue aux vertus thérapeutiques, Le Monde, 11 Déc. 2009.

Cannabis thérapeutique : le retard français, Alexandre Jeffrey, www.Rue89.com, 2 Mai 2009.

Mise en ligne le 17/05/2010

Bonjour ,

L'Union francophone pour les cannabinoïdes en médecine est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 dont le but est de promouvoir et diffuser les informations relatives à l'usage du chanvre (nom botanique, *cannabis sativa L*) et de ses dérivés actifs (cannabinoïdes), en tant que traitement médical.

L'association a été officiellement créée en avril 2010 et s'est assignée plusieurs objectifs variant entre l'information, la promotion et la diffusion du cannabis en tant que traitement médical, mais également faciliter l'accès aux informations, la traduction, la mise en ligne sur site Web et la communication avec les médias. Elle promeut la recherche sur les cannabinoïdes dans les pays francophones, favorise les échanges entre les professionnels de santé de l'espace francophone, les échanges entre les patients et les professionnels de santé et enfin elle défend l'évolution du cadre légal relatif à l'usage, l'importation et la culture de cannabis à usage exclusivement médical.

Cordialement .
